



Laure Sainte-Rose. © B.Moyen



Vous souhaitez contacter Laure Sainte-Rose ou l'Atelier Ad libitum ?

Vous pouvez le faire :
 - par mail à [libitum@wanadoo.fr] ou téléphone : 04 76 07 32 89
 - en visitant le site Internet [www.adlibitum.saintmarcellin-vercors-isere.fr]
 - en visitant l'atelier sur RDV au 21, rue Genevoise - 38500 Voiron

Ils/elles adhèrent !

Retrouvez, dans chaque livraison d'*Archivistes !*, un entretien avec un nouveau membre de l'association. L'occasion de découvrir les motivations aussi diverses que revigorantes qui les amènent à nous rejoindre. Laure Sainte-Rose, restauratrice du patrimoine filmique et photographique et directrice de l'Atelier Ad libitum, répond à nos questions.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ? Comment en êtes-vous venue aux archives ou à travailler avec les archivistes ?

J'exerce le métier de restauratrice du patrimoine audiovisuel et réalise des missions d'expertise, d'archivage, de restauration et de numérisation pour des institutions publiques (musées, archives) et des collections privées, sur supports photographiques, filmiques et vidéographiques. Mon parcours est plutôt singulier.

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, j'ai poursuivi mes études supérieures en master d'Anthropologie visuelle à l'Université Paris VII. Je me suis spécialisée ensuite dans le domaine du patrimoine cinématographique au sein des Archives Françaises du Film de Bois d'Arcy (CNC), qui a été mon terrain d'étude durant ces deux années de master, de 1995 à 1998. J'y ai découvert le fonctionnement d'une archive et ai reçu une formation à la pratique du laboratoire photochimique et des procédés de tirage pour la sauvegarde des films argentiques.

De 1997 à 2001, j'ai bénéficié de la formation européenne Archimédia sous formes de sessions d'études, qui se sont tenues dans plusieurs archives et laboratoires photochimiques de restauration en Europe (Amsterdam, Bologne, Bruxelles, Lisbonne, Londres, Madrid, Paris). Organisé par un réseau de professionnels de la restauration, conservation et valorisation du patrimoine cinématographique, cet enseignement a été déterminant pour acquérir la maîtrise des connaissances et des spécificités techniques relatives aux supports audiovisuels.

J'ai ensuite intégré le service audiovisuel du Musée National d'Art Moderne – Centre Georges Pompidou. Cette première expérience professionnelle m'a permis d'exercer et de développer mes compétences en travaillant sur la « Collection films », constituée de films d'artistes de cinéastes expérimentaux et d'installations réalisées par des artistes plasticiens. Durant huit ans (1998-2006), j'ai œuvré sous la responsabilité de son conservateur, pour la conservation-restauration et l'archivage de cette collection d'œuvres du xx^e siècle dans leur format original.

Quelles sont vos fonctions actuelles ?

Je dirige actuellement l'Atelier cinématographique Ad libitum, acteur associatif dans le domaine de la culture et du patrimoine. Fondé en 1998, sa vocation est de répondre aux besoins de transmission des savoir-faire et des techniques, d'œuvrer pour la conservation-restauration-valorisation de films argentiques et plus largement, de fonds

d'archives audiovisuelles publiques et privés. L'association remplit une mission de traitement et valorisation d'une Collection de films et photographies amateurs en Dauphiné. Ad libitum est partenaire de projets de création et organise des événements artistiques et culturels en Isère et sur d'autres territoires.

Mon travail sur la Collection Ad libitum consiste à gérer et traiter des archives de films et photos amateurs : collecte, inventaire, catalogage, expertise d'état, conservation préventive, conservation-restauration, transfert numérique d'éléments analogiques quel que soit le support et le format. Au fonds filmiques et vidéographiques, se sont ajoutés progressivement les fonds photographiques, essentiellement plaques de verre, diapositives et tirages anciens. Par ailleurs, j'enseigne l'histoire des techniques cinématographiques en Masters spécialisés (Universités et École d'art) et réponds à des missions de formation en France et dans d'autres pays. J'anime les « Résidences d'archives » organisées par l'Atelier Ad libitum, à destination de professionnels ou d'étudiants en voie de professionnalisation. À partir d'éléments théoriques, techniques et pratiques, ces formations courtes abordent les étapes méthodologiques pour traiter un fonds d'archives cinématographiques ou photographiques. Des techniques de remise en état physico-chimique de l'objet face à la décomposition de son émulsion et/ou à l'altération de son support sont expérimentées sur des archives audiovisuelles apportées par les participants.

Pourquoi avez-vous choisi de devenir membre de l'AAF ? Qu'en attendez-vous ?

Les archives audiovisuelles sont des archives composées de différentes familles de support et de nombreux formats, dont la sauvegarde est spécifique. Je souhaiterais, au travers de l'AAF, participer à des travaux de réflexion, grâce à des colloques et journées d'études, qui permettent aux professionnels des archives d'échanger sur des questions techniques dans le cadre d'un code déontologique indispensable à transmettre aux jeunes archivistes audiovisuels.

Enfin si c'est le cas, comment comptez-vous vous impliquer dans l'AAF ?

Je compte m'impliquer dans le Groupe de travail des archivistes audiovisuels pour partager expérience et expertise dans le domaine spécifique du patrimoine filmique et photographique. Je pourrai intervenir dans le cadre de sessions d'ateliers pédagogiques concernant les archives audiovisuelles, pour le Centre de formation de l'AAF.

Propos recueillis par Pauline Janssens